Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 84 (1957)
Heft: 6

Artikel: Chez nos amis savoyards
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-230414

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ora, brave z'ami prouvenço, no vo dian dè tot noutron tieu, dièro no sin benéze dè vo conta quemet dâi bon z'ami, mîmamein quemet dâi frâre. Avoué dzouie, no vollien prêdre esimpllio tsi vo pos garda lé tradechon et galéze quetume dâo vilhio tein et adî chondzi à voutron grand Mistral !

Lè dein cllia granta pensaïe que no vollien vo z'invouyï noutron bondzo dè frâre et d'ami !

Por la quemouna dâi Bedzus dè Morges :

Lou syndico : Ch. DACCORD.

TRADUCTION :

Honoré Monsieur Baude Maître d'œuvre du Félibrige,

Votre bonne lettre nous a fait réellement plaisir ; mieux que cela elle nous a réconforté.

Vous ne nous remerciez pas seulement pour ce diplôme des bourgeois des Bedzus, mais, par ce diplôme, vous avez senti que nous avons voulu faire honneur à votre Provence et, plus loin, à Mistral et à son œuvre admirable.

Eh bien oui, braves amis du félibrige, nous pouvons faire honneur à votre pays, à vos gens qui nous donnent un bon exemple et qui nous encouragent à garder nous aussi les bonnes, les charmantes choses du passé.

C'est à vous que nous voulons regarder pour sauver chez nous ce qui reste de joli nous venant de nos aïeux.

Nous avons besoin de vous et sommes heureux de conclure avec vous des liens amicaux et fraternels qui pourront nous stimuler à rattrapper les années perdues, pendant lesquelles nous n'avons rien fait.

C'est à nous de vous complimenter de tout ce que vous faites pour maintenir les traditions et l'ancien langage. Chez nous à Morges, le patois a bien du mal. Quelques vieux paysans et vignerons seulement qui le comprennent encore. Quant aux jeunes, ils ne savent plus rien !

Par bonheur, il y a dans le pays des hommes de tête et dévoués qui travaillent au maintien de nos patois : Conseil romand, associations cantonales à Lausanne, Fribourg, en Valais et au Jura, la revue le Conteur romand, qui font tout leur possible.

Et ces efforts ont déjà fait du bien. Dans certaines contrées du pays, les gens se remettent à parler le patois.

Maintenant, braves amis provençaux, nous vous disons de tout notre cœur combien nous sommes heureux de vous compter parmi nos bons amis, même comme des frères. Avec joie nous voulons prendre exemple sur vous pour garder les traditions et coutumes de l'ancien temps, en nous souvenant toujours de votre grand Mistral.

C'est dans cette grande pensée que nous vous adressons notre salut fraternel et amical !

Pour la commune des Bedzus à Morges,
La Municipalité :
Le Syndic : Ch. Daccord.

Chez nos amis savoyards

Quinze charmantes Morzinoises et quinze gars du pays vont présenter à travers toute l'Europe le folklore haut-savoyard et ses traditions. Le groupe « Morzena » vient en effet d'être promu international par le jury de la Fédération française des folklores de province.

Il présentera chez Andersen, Gœthe, Franz Lehar, en Grèce, en Espagne, en Angleterre et en Italie, la plus vieille des danses du pays, la « Ronde des mariés » qui date de 1740 !

Cette danse savoyarde a été découverte par M. Giron dans les archives de Trois-Torrents, en Valais. Ce groupe présentera également des danses rares de 1800 à 1830 avec les authentiques costumes d'époque.

Le patois... à la Radio !...

Les émissions Un Trésor national, *consacrées au patois les samedis à 14 h. 10, se feront dans l'ordre suivant :*

23 février : Patois du Jura.
9 mars : Patois fribourgeois.